

Communiqué de presse :

Arjowiggins / PMI :

De la production de papiers recyclés aux gants médicaux jetables ... Quand les aides publiques financent les incohérences industrielles !

Nouveau rebondissement dans le dossier Arjo/PMI avec l'arrivée de la PME Kolmi-Hopen. Ce spécialiste des produits médicaux à usage unique prévoit d'installer une unité de production de gants nitrile avec l'ambition d'en produire 2 milliards dans les locaux de l'ancienne usine Arjowiggins. Cette implantation permettrait de créer de 150 en 2023 à 325 emplois d'ici 2026 sur le site de Bessé sur Braye.

Pour ce faire, un investissement de 35 millions d'euros est prévu, comblé pour une bonne partie par l'Etat à hauteur de 10 millions d'euros et 5 millions d'euros par la Région des Pays de la Loire.

A l'annonce de cette nouvelle devrions-nous crier victoire et s'associer au concert de louange sur un succès qui serait la juste récompense des efforts de tous les acteurs ?

Pour la CGT elle est à prendre avec réserve, tant les mensonges ont été nombreux et l'opacité la règle depuis la reprise d'Arjowiggins par Paper Mills Industrie.

Pour rappel, Monsieur PETIT, Président de PMI, a racheté le site Arjowiggins pour la modique somme de 75 000 euros en promettant des activités papetières comme du papier textile, chanvre ou du papier minéral. Il affirmait aussi vouloir diversifier l'activité, avec des propositions aux contours obscurs et promettait 240 emplois d'ici 2025.

Que sont devenus ces engagements ?

Ils sont tombés comme des feuilles mortes à l'entrée de l'automne ! La CGT, avec l'association citoyenne pour l'intérêt général ont depuis le début fait la démonstration du caractère illusoire de ces pseudo propositions.

Force de proposition, cette même association citoyenne proposait un projet crédible avec débouchés et investisseurs pour que l'entreprise Arjo puisse produire du papier recyclé en s'appuyant sur le patrimoine et les machines existantes. La CGT soutient depuis le début cette démarche et à toujours appuyé la demande d'une étude de faisabilité visant à vérifier la pertinence d'un tel projet, dont le coût s'élevait à 120 000 euros.

Si dans un premier temps les pouvoirs publics ont donné leur accord sur le financement de celle-ci, ils ont cependant fait très rapidement volte-face, reniant leurs engagements et préférant accompagner les mensonges du PDG de Papers Mills Industries.

Durant cette même période, la transparence n'a pas été de mise de la part des pouvoirs publics, de certains élus politiques comme Mme Morançais, Présidente du Conseil Régional, de Mr Le Mener Président du Conseil Départemental ou encore Mr Lacoche Maire de Bessé sur Braye.

Ils ont préféré berner celles et ceux qui ont continué à se battre depuis le début pour redonner ses lettres de noblesses à l'industrie Papetière sur le site d'Arjowiggins. Mr Lacoche qui déclare être déçu que le site de Bessé ne fabrique plus de papiers car dit-il c'est « l'histoire de la commune » et qui dans le même temps indique qu'il « *savait depuis plus de huit mois maintenant que cette entreprise s'implanterait sur le site d'Arjo* ». « *Mais j'étais tenu au secret* », rajoute t-il. De qui se moque-t-on ?

Voilà des comportements politiques qui sont de plus en plus rejetés par les citoyennes et citoyens ! Où est la transparence ? où est la démocratie ?

Dans une période de très forte distance entre les politiques et les citoyens, ces méthodes, ou les affaires se règlent dans des salons feutrés au mépris des règles élémentaires de transparence et de démocratie, continuer à agir de la sorte ne peut que renforcer la colère, les replis individuels et les factures déjà trop présentes dans notre société !

Il est grand temps de rompre avec cette logique mortifère pour la démocratie et d'associer les citoyen-e-n-s et les salarié-e-s aux décisions qui les concernent. La CGT appelle donc à renforcer les droits des salarié-e-s et citoyen-e-s pour ne pas laisser les décisions aux mains d'élus politiques qui considèrent que le marché peut décider de tout.

Sans surprise, la CGT accueille donc cette annonce avec prudence et veillera à ce que, cette fois-ci, les engagements soient respectés.

Si relocaliser une partie de la production de gants nitrile en France s'inscrit dans une esquisse de volonté de ne plus être en situation de dépendance, la CGT ne peut cependant que dénoncer les incohérences industrielles où l'éventuelle arrivée d'une activité se fait au détriment d'une autre et d'un patrimoine industriel centenaire avec l'usine Arjowiggins.

Cette décision induit l'arrêt définitif de toute possibilité de renouer avec une production papetière sur le site de Bessé sur Braye, dans une période où la France importe du papier recyclé d'Allemagne ou d'Espagne parce qu'elle ferme ses usines les unes après les autres. En clair, notre outil industriel est sacrifié au nom de la concurrence libre et non faussée et de la recherche effrénée d'un taux de profits à 2 chiffres de la part d'industriels véreux.

La CGT pose la question, où est l'Etat stratège ? Elle dénonce aussi le versement de nouvelles aides publiques sans conditions sérieuses, ni contrôle.

La CGT examinera les suites à donner à ce dossier et appelle à poursuivre les mobilisations pour que le développement industriel s'appuie sur la réponse aux besoins des populations, aux enjeux sociaux et environnementaux, et non aux intérêts d'industriels véreux peut soucieux de l'intérêt général.

Le Mans, dimanche 23 mai 2021